

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Aniche

COMMUNE DE DECHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DECHY

Le onze Avril deux mille vingt trois à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière envoyée le 05 AVRIL 2023, sous la présidence de Monsieur SZATNY Jean-Michel.

Présents :

Mesdames : MOUY Estelle, TABAKA Corinne, DELCOURT Patricia, ROGER Marie-France, CAUMONT Sylvie, BEAREZ Corinne.

Messieurs : SZATNY Jean-Michel, BROCHARD Gérard, AZEROUAL Lahcen.

Représentés : Mme PASTORET Monique (procuration donnée à Mme MOUY Estelle) Mme LEVRAY Claudine (procuration donnée à M. SZATNY Jean-Michel) M. JOOS Bernard (procuration donnée à Mme Marie-France ROGER).

Absents, excusés : Mme ARABEN Rabiah, Mme WALQUAN Laëtitia, M. GUERTIT Abdelaziz, M. ZACCARDI Aldo.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France ROGER.

Affectation des résultats de clôture—Exercice 2022

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les résultats de l'exercice 2022 ont été définitivement arrêtés dans le cadre du vote du compte administratif 2022. Il y a lieu de se prononcer quant à l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

Le Conseil d'Administration du CCAS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2022,

DECIDE, à l'unanimité, l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2022, comme suit :

-En report en fonctionnement au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 96 336,45 €

-En report en investissement au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » : 71 183,28 €.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel SZATNY